



Au Fil de la Lauch



S'herrlesher Freschablättla
(Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Site : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>



Janvier 2012



La Municipalité de Herrlisheim
vous souhaite un Joyeux Noël « Glectligi Wienachta »



et une Bonne Année « Guat nej Johr » 2012 !



Purge du réseau gaz



Benne incendiée



Repas Fête du 3ème âge

Le Mot du Maire



Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

2011 a été une année riche en travaux et nous pouvons être satisfaits des réalisations effectuées tout au long de l'année écoulée.

Parmi les chantiers terminés, il y a la route de Sainte-Croix-en-Plaine, l'impasse de la Gare, la roue à aubes, la démolition du bâtiment de la gare, l'abattage des peupliers avec la réfection de la digue et du chemin, l'installation du gaz, la réfection de l'éclairage extérieur de l'église, l'illumination de la tour des voleurs, la réfection totale de la cour arrière de la mairie etc ...

La fin des travaux concernant l'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de téléphone en cours dans le secteur ouest du village, est prévue début 2012. Nous aurons encore à subir pendant quelques temps, les désagréments liés à l'utilisation du réseau routier local.

Un autre chantier est en train de se terminer et concerne l'alignement. Il s'agit de la régularisation des parcelles qui ont été cédées par les riverains, depuis plus de 30 ans dans certains cas, à la commune pour la création de la voirie. Une centaine de dossiers ont ainsi été régularisés à ce jour auprès du Cadastre et du Livre Foncier.

Notre adhésion à la Communauté d'Agglomération de Colmar (CAC) sera effective dès le 1^{er} janvier prochain. Nous aurons ainsi réglé définitivement le problème de l'intercommunalité.

Pour l'année 2012, nous prévoyons cinq nouveaux grands chantiers :

- l'aménagement du parking de la gare qui débutera dès le mois de janvier,
- l'installation du gaz par GRDF, l'enfouissement de la haute tension par ERDF, l'enfouissement des réseaux basse tension, téléphone et éclairage public et la création de trottoirs tant attendus par les riverains, par la commune dans le secteur «HERRLISHEIM VIGNOBLE»,
- l'aménagement de l'accès des écoles,
- l'accessibilité de la salle Saint-Michel,
- le remplacement des chaudières des écoles lié à l'arrivée du gaz.

Comme vous pouvez le constater, nous n'aurons guère le temps de nous ennuyer en 2012 qui sera encore une année de « chantiers ».

Avant de conclure, nous vous invitons dès à présent, à venir nombreux à la rencontre annuelle avec les habitants prévue le vendredi 30 mars prochain. Cette réunion nous permettra de vous présenter le bilan de l'année écoulée, nos projets 2012 mais également de vous écouter. Merci de vous déplacer nombreux.

Je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, un joyeux Noël, un passage dans la nouvelle année dans la bonne humeur, beaucoup de bonheur et surtout la santé pour 2012.

Votre Maire,
Gérard HIRTZ





Agenda du mois de Janvier 2012

- 06 - Réception du Nouvel An, salle St Michel
- 08 - Veillée du Temps de l'Avent
- 14 - Crémation des sapins, parking de la Lauch
- 20 - AG Arboriculture, salle de l'Amitié
- 27 - Collecte de sang



SECRETARIAT DE LA MAIRIE AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les 27, 28, 29 et 30 décembre 2011, le personnel administratif sera présent pendant les heures d'ouverture au public.

Une permanence aura lieu **samedi le 31 décembre 2011 de 9 h à 11 h**, pour les dernières inscriptions sur les listes électorales.

PERIODE HIVERNALE

Info ... neige ... verglas



En cas de verglas ou de chute de neige, du sel sera à votre disposition dans le bac placé dans la cour arrière de la mairie.

Merci de bien vouloir vous limiter à un seau par foyer (env. 10 kg).

Il est précisé :

- que la commune ne fera pas de salage dans le village
- que le dégivrage des trottoirs incombe aux riverains.

En cas de fortes chutes de neige, nous passerons la lame et il faudra adapter la vitesse dans les rues en fonction du danger existant.

La Vie Municipale



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 décembre 2011

Etaient présents :

M. Gérard HIRTZ, Mme Marie-Thérèse ZWICKERT, MM. Lucien STOECKLIN, Patrick BENDELE, Erick GAUTHIER, Mmes Marie GUILLON, Véronique GRUSS, Anita ZIMMERMANN, Christine DONAZ, MM. Bruno FREYDRICH, Hugues BANNWARTH et Thomas KLETHI

Etaient absents excusés :

Mmes Catherine ADAM (procuration à Mme Marie-Thérèse ZWICKERT), Claire TRICOT (procuration à M. Thomas KLETHI), MM. Diégo CALABRO (procuration à M. Gérard HIRTZ), Sébastien EHINGER, Michel DEL PUPPO et David WIEST.

Etait absent : M. Nicolas KOENIG.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

- 1) Procès-verbal de la séance du 17 octobre 2011
- 2) Evolution de l'organisation des syndicats d'assainissement de la région des Trois Châteaux
- 3) Tarifs et redevance 2012
- 4) Enfouissement des réseaux secs route du Vin
- 5) Voirie communale - actualisation
- 6) Risques statutaires – contrats d'assurance
- 7) Rue des Fleurs – numérotation
- 8) Décisions modificatives
- 9) SIEOMEC
- 10) Informations et divers

M. Francis BURGLEN, secrétaire de mairie, est nommé secrétaire de séance.

Procès verbal de la séance du 17 octobre 2011

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Evolution de l'organisation des syndicats d'assainissement de la région des Trois Châteaux

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 5212-33 et L. 5711-4 ;

Vu la délibération en date du 27 octobre 2011 du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Elsbourg (S.I.A.E.), décidant le transfert total de ses compétences au Syndicat Mixte de Traitement des Eaux Usées de la Région des Trois Châteaux (S.M.I.T.E.U.R.T.C.), et sollicitant de l'autorité préfectorale la reconnaissance de sa dissolution d'office ;

Vu la délibération en date du 2 novembre 2011 du S.M.I.T.E.U.R.T.C., approuvant ce transfert de compétences et ses incidences, et adoptant de nouveaux statuts, découlant de cette réorganisation ;

Considérant que la réorganisation proposée simplifie et clarifie l'organisation administrative du service de l'assainissement collectif, et qu'elle est en cela conforme à l'objectif de rationalité poursuivi par le projet de schéma départemental de coopération intercommunale ;

Entendu l'exposé du Maire et les précisions complémentaires apportées en séance au sujet de ce dossier ;

Après délibération,

PREND ACTE des modalités suivantes de réorganisation du service public d'assainissement collectif :

Transfert de la totalité des compétences du S.I.A.E. au S.M.I.T.E.U.R.T.C., avec effet au 1^{er} janvier 2012 ;
Dissolution d'office du S.I.A.E., avec effet au 31 décembre 2011 ;

PREND ACTE des incidences de cette réorganisation :

• Transfert, à titre gratuit, de l'ensemble du patrimoine, qu'il soit foncier, mobilier ou immobilier, matériel ou immatériel, du S.I.A.E. au S.M.I.T.E.U.R.T.C. ;

• Transfert de l'ensemble des droits et obligations du S.I.A.E. au S.M.I.T.E.U.R.T.C., avec reprise notamment de l'intégralité des contrats et conventions existants, à l'exception du personnel, non repris pour les motifs exposés ci-dessus ;
Substitution de plein droit du S.M.I.T.E.U.R.T.C. au S.I.A.E. dans l'exercice de ses compétences, dans toutes ses délibérations et dans tous ses actes ;

PREND ACTE, par ailleurs, du retrait de la Commune du S.M.I.T.E.U.R.T.C., avec effet au 1^{er} janvier 2012, du fait de son adhésion à la C.A.C. ;

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer toute pièce en rapport à ce dossier.

Tarifs et redevances 2012

Les tarifs et redevances 2011 sont reconduits pour l'année 2012 sauf ceux du fermage fixés par arrêté préfectoral n° 1372 du 22 novembre 2011 à savoir :

Polyculture : 1.42 €/are
Vigne : 3.04 €/are

Enfouissement des réseaux secs route du Vin

Le Maire présente à l'assemblée un devis d'un montant de 110 173.98 € HT concernant les travaux d'enfouissement des réseaux secs (basse tension, éclairage public et téléphone), route du Vin, 2^{ème} tranche.

Le conseil municipal, après délibération :

- décide d'exécuter les travaux en question,
- adopte le plan de financement prévisionnel comme suit :

Participations :	31 000 €
Emprunt :	130 000 €



Voirie communale – actualisation

Le Maire informe l'assemblée que la longueur de la voirie communale a été augmentée de 100 mètres pour l'Impasse de la Gare, ce qui porte sa longueur totale à 9855 mètres. Le conseil municipal approuve cette nouvelle longueur de voirie.

Risques statutaires – contrats d'assurance

Le Maire rappelle que la commune a, par délibération du 17 octobre 2011, demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin, de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, en application de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et du décret n° 86-552 du 14 mars 1986.

Il expose que le Centre de Gestion a communiqué à la commune des résultats de la consultation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

Article 1 : d'accepter la proposition suivante :

Assureur : SHAM/SOFCAP

Durée du contrat : 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2012

Régime du contrat : capitalisation

Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

Les agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL

Les risques assurés sont : décès / accident de service et maladie imputable au service (y compris temps partiel thérapeutique) / incapacité (maladie ordinaire, disponibilité d'office, invalidité temporaire) / maladie de longue durée, longue maladie (y compris temps partiel thérapeutique et disponibilité d'office) / maternité, adoption, paternité :

Tous les risques avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 4.08 %.

Les agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents non titulaires de droit public

Les risques assurés sont : accident de service et maladie imputable au service / maladie grave / maternité + adoption + paternité / maladie ordinaire.

Tous les risques avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 0.80%.

Article 2 : le conseil municipal autorise le Maire ou son représentant à prendre et à signer les conventions en résultant et tout acte y afférent.

Rue des Fleurs – numérotation

Le Maire informe l'assemblée que suite à la construction de

nouvelles habitations, il lui a fallu revoir la numérotation, côté impair, de la rue des Fleurs.

Suite à ces modifications, des riverains se sont présentés à la Préfecture pour effectuer les changements d'adresse sur la carte grise de leur(s) véhicule(s).

Or, la nouvelle réglementation les oblige, pour réaliser ces changements, de renouveler la carte grise comportant une nouvelle immatriculation, ce qui implique pour eux l'achat de nouvelles plaques.

Le conseil municipal décide de rembourser les intéressés dans la limite de 25 € par véhicule.

Décisions modificatives n° 2

Le conseil municipal vote les décisions modificatives .

(Voir tableau page 6)

Syndicat Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères des Environs de Colmar

Vu l'adhésion de 5 communes du SIEOME (Herrlisheim, Niedermorschwihr, Sundhoffen, Walbach et Zimmerbach) à la Communauté d'Agglomération de Colmar à compter du 1^{er} janvier 2012,

Vu leur retrait de plein droit du SIEOME,

Le SIEOME se composera à compter du 1^{er} janvier 2012 des communes d'Eguisheim, Husseren-les-Châteaux, Obermorschwihr et Voegtlinshoffen et de la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun.

Le Conseil municipal, après délibération, approuve les modalités de retrait du SIEOME votées par son comité directeur le 7 décembre 2011.

Informations et divers

Le Maire informe l'assemblée que dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées :

- il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés :

Section 57 n° 5,

Section 37 n° 479 et 481,

Section 6 n° 167,

Section 5 n° 105,

Section 1 n° 49 et 50.

- il a signé avec l'ADAUHR 2 Conventions d'Assistance à Maître d'Ouvrage pour :

. l'aménagement des abords de l'école d'un montant de 4 778.02 € TTC

. la mise aux normes d'accessibilité de la Salle St Michel pour un montant de 4 736.16 € TTC.

La Vie Municipale



Suite page 5 concernant les décisions modificatives n°2

A) Budget principal :

DEPENSES		RECETTES	
Article – Chapitre - Opération	Montant	Article – Chapitre - Opération	Montant
INVESTISSEMENT			
2131 (21) : Bâtiments publics	3 000.00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	10 000.00
2151 (21) : Réseaux de voirie	3 000.00	1328 (13) – 201111 : Autres	31 000.00
2188 (21) : Autres immobilisations corporelles	2 000.00	1641 (16) – 201111 : Emprunts	100 000.00
2312 (23) – 201113 : Terrains	5 000.00		
2312(23) – 20113 : Terrains	- 8 000.00		
2313 (23) – 201112 : Constructions	5 000.00		
2315 (23) – 201111 : Installations, matériel et outillages	131 000.00		
TOTAL	141 000.00	TOTAL	141 000.00
FONCTIONNEMENT			
022 (022) : Dépenses imprévues	- 3 200.00	7311 (73) : Contributions directes	119 700.00
023 (023) : Virement section d'investissement	10 000.00		
6151 (011) : Maintenance	1 000.00		
6226 (011) : Honoraires	1 200.00		
6554 (65) : Contributions aux organismes	1 000.00		
6718 (67) : Autres charges exceptionnelles	- 10 000.00		
739116 (014) : Reversement sur FNGIR	119 700.00		
TOTAL	119 700.00	TOTAL	119 700.00
TOTAL DEPENSES	260 700.00	TOTAL RECETTES	260 700.00

B) Budget assainissement

DEPENSES		RECETTES	
INVESTISSEMENT			
1641 (16) : Emprunts	150.00	2031 (20) : Frais d'étude	- 150.00
TOTAL DEPENSES	150.00	TOTAL RECETTES	150.00

Colmar Bollwiller Mulhouse

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous
Du lundi au vendredi sauf jours fériés

	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	
	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	
	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	
	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	
	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	
Mulhouse	05.01	05.46	06.00	06.16	06.20	06.46	06.50	07.16	07.20	07.46	07.50	08.16	08.20	08.46
Mulhouse Dornach			06.24	06.54	07.24	07.54	08.24							
Staffelfelden			06.32	07.01	07.31	08.00	08.31							
Bollwiller		06.12	06.27	06.35	07.05	08.03	08.35							
Raadersheim			06.39	07.08	07.39	08.07	08.39							
Merxheim			06.42	07.12	07.42	08.10	08.42							
Rouffach		06.19	06.34	06.47	07.16	08.14	08.47							
Herrlisheim-près-Colmar			06.52	07.22	07.52	08.19	08.52							
Colmar	05.21	06.04	06.29	06.43	06.57	07.07	07.27	07.37	07.57	08.07	08.23	08.37	08.57	09.07
Sélestat	05.34	06.16	06.42	06.56	07.19	07.49	07.57	08.19	08.35	08.49				09.19
Strasbourg	06.00	06.36	07.09	07.24	07.39	08.09	08.39							09.39
numéro de circulation	832300	96200	96202	96204	831360	96206	831362	96208	831364	96210	831366	96212	831368	96214

Du lundi au vendredi sauf jours fériés

	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	
	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	
	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	
	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	
	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	
Mulhouse	09.16	09.23	09.46	10.49	11.20	11.46	12.20	12.46	13.20	13.46	14.46	15.20	15.46	16.16
Mulhouse Dornach		09.27			11.24	12.24	13.24	14.46	15.24					
Staffelfelden		09.34		11.31	12.31	13.31	15.31							
Bollwiller		09.37		11.35	12.35	13.35	15.35							
Raadersheim		09.40		11.38	12.38	13.39	15.38							
Merxheim		09.44		11.42	12.42	13.42	15.42							
Rouffach		09.48		11.46	12.46	13.47	15.46							
Herrlisheim-près-Colmar		09.53		11.51	12.51	13.52	15.51							
Colmar	09.36	09.58	10.06	11.09	11.57	12.07	12.57	13.07	13.57	14.05	15.07	15.57	16.06	16.37
Sélestat	09.47	10.17	11.21	12.19	12.19	13.19	14.17	15.19	16.17	16.49				16.49
Strasbourg	10.07	10.34	10.37	11.41	12.39	13.39								17.09
numéro de circulation	832302	96218	96220	831370	96222	831372	96224	831374	90	96226	831376	96228	96230	

Du lundi au vendredi sauf jours fériés

	Lun	Lun	Lun											
	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	
	Ven	Ven	Ven											
	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	
	Ven	Ven	Ven											
Mulhouse	16.20	16.46	16.50	17.16	17.20	17.46	17.50	18.16	18.20	18.46	18.50	19.20	19.46	20.16
Mulhouse Dornach		16.24			17.24	17.54	18.24	18.54	19.24					
Staffelfelden		16.31		17.31	18.01	18.31	19.01	19.31						
Bollwiller		16.35		17.35	18.05	18.35	19.05	19.35						
Raadersheim		16.38		17.38	18.08	18.38	19.08	19.38						
Merxheim		16.42		17.42	18.12	18.42	19.12	19.42						
Rouffach		16.46		17.46	18.16	18.46	19.16	19.46						
Herrlisheim-près-Colmar		16.51		17.51	18.21	18.51	19.21	19.51						
Colmar	16.57	17.07	17.37	17.57	18.07	18.27	18.37	18.57	19.07	19.27	19.57	20.07	20.37	
Sélestat	17.19	17.49	18.19	18.39	18.49	19.19	19.39							20.49
Strasbourg	17.39	18.09	18.39	19.09	19.39									21.10
numéro de circulation	831378	96	831380	96232	831382	96234	831384	96236	831386	96238	831388	831390	96240	832304

Colmar Bollwiller Mulhouse

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous
Du lundi au vendredi sauf jours fériés

	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun
	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à
	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven
	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à
	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven	Ven
Mulhouse	20.20	20.51	21.16	23.30									
Mulhouse Dornach		20.24											
Staffelfelden		20.31		23.41									
Bollwiller		20.35											
Raadersheim		20.38											
Merxheim		20.42											
Rouffach		20.46											
Herrlisheim-près-Colmar		20.51											
Colmar	20.57	21.12	21.36	23.58									
Sélestat	21.25	21.48	00.12										
Strasbourg	21.53	22.14	00.40										
numéro de circulation	831392	96244	832306	832308									

Samedi, Dimanche et Fêtes

	Sam	Sam	Sam	Sam	Sam	Sam	Sam	Sam	Sam	Sam	Sam	Sam	Sam	
	Dim	Dim	Dim	Dim	Dim	Dim	Dim	Dim	Dim	Dim	Dim	Dim	Dim	
	Fêtes	Fêtes	Fêtes	Fêtes	Fêtes	Fêtes	Fêtes	Fêtes	Fêtes	Fêtes	Fêtes	Fêtes	Fêtes	
	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	
	Fêtes	Fêtes	Fêtes	Fêtes	Fêtes	Fêtes	Fêtes	Fêtes	Fêtes	Fêtes	Fêtes	Fêtes	Fêtes	
Mulhouse	05.33	06.46	06.50	07.32	07.35	08.20	08.46	09.32	09.35	10.46	11.35	12.20	12.46	13.46
Mulhouse Dornach		05.37		06.54	07.39	08.24								
Staffelfelden		07.01		08.31										
Bollwiller		05.45		07.05	07.47	08.35								
Raadersheim		07.08		08.39										
Merxheim		07.12		08.42										
Rouffach		05.52		07.16	07.49	08.47								
Herrlisheim-près-Colmar		07.22		08.52										
Colmar	05.59	07.07	07.27	07.57	08.02	08.57	09.07	09.57	10.02	11.07	12.02	12.57	13.07	14.05
Sélestat	06.11	07.19	08.09	08.14	08.09	08.14	09.19	10.10	10.14	11.19	12.14	13.19	14.17	
Strasbourg	06.37	07.39	08.35	08.39	08.35	08.39	09.39	10.37	10.39	11.39	12.39	13.39	14.37	
numéro de circulation	832310	96206	831362	832312	832312	831368	96214	832314	832314	96252	832316	831372	96224	90

Samedi, Dimanche et Fêtes

	Sam													
	Dim													
	Fêtes													
	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	
	Fêtes													
Mulhouse	14.34	14.35	15.32	16.20	16.46	17.16	17.35	17.46	17.50	18.16	18.46	19.20	19.35	19.46
Mulhouse Dornach		14.39	15.36	16.24										
Staffelfelden		16.31	16.31	18.01										
Bollwiller		14.44	14.47	15.43	16.35	17.47								
Raadersheim		16.38	16.38	18.07										
Merxheim		14.52	14.54	15.51	16.46	17.54								
Rouffach		15.01	15.02	15.58	16.57	17.07	17.37	18.02	18.07	18.27	18.37	19.07	19.57	20.02
Herrlisheim-près-Colmar														



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

La prochaine collecte de sang organisée par l'E.F.S. de Colmar et l'amicale des donneurs de sang de Herrlisheim aura lieu le vendredi 27 janvier 2012 de 16 h 30 à 19 h 30 dans les locaux de l'Hôtel de ville.

Les malades comptent sur la générosité des personnes en bonne santé, âgées de 18 à 70 ans, pour assurer la suffisance des produits sanguins.

Une collation sera servie à l'issue du don.



Autres dates de collectes à noter dès à présent dans votre agenda en 2012 : les 15 juin, 23 août et 19 octobre .

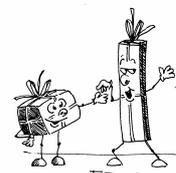
En cette fin d'année, le comité vous souhaite, chers donneurs, une bonne fête de Noël et une fructueuse année 2012.

Bernard SIRY
Président

INFOS ARBORICULTURE

Programme de janvier 2012 :

- samedi 14 janvier à 14 h 00 au verger école situé dans le parc de l'hôtel de ville : taille d'hiver.
- vendredi 20 janvier à 19 h 45, salle de l'Amitié : Assemblée Générale.



SAPEURS POMPIERS

Toute la population de Herrlisheim est vivement remerciée pour l'accueil qu'elle a réservé aux sapeurs-pompiers locaux lors de leur passage pour les calendriers 2012.



Bonnes fêtes de fin d'année à vous tous.

Bernard LAMEY
Président de l'Amicale

La Vie Associative - Divers



INFORMATION

Les 27 et 28 janvier 2012, la 34ème édition du Salon Régional Formation Emploi ouvrira ses portes au Parc des Expositions de Colmar. Cette manifestation, unique en Alsace, est tout à la fois un salon des métiers, du recrutement, de la formation et de la création d'entreprise.

Que vous soyez demandeur d'emploi, salarié en reconversion, étudiant, lycéen ou encore un futur chef d'entreprise, le Salon Régional Formation Emploi est le lieu idéal pour trouver des réponses à vos questions en matière de recrutement, de formation, d'orientation et de création d'entreprise.

Ouvert de 9 h 00 à 18 h 00. Entrée libre.

N'hésitez plus ! Venez à la rencontre des 260 exposants attendus !



FAIT DIVERS

Dans la soirée du samedi 10 décembre 2011, le feu a été mis à la benne servant à récupérer les vêtements destinés à une association caritative. Les sapeurs-pompiers locaux sont intervenus pour éteindre le feu. Le conteneur est à présent inutilisable. Quand s'arrêtera la bêtise ? (voir photo 1ère page)

INFOS GAZ

La totalité du réseau « GAZ NATUREL » est à présent sous pression.

Le certificat de conformité, remis via l'installateur de votre chauffage, vous permettra de choisir votre fournisseur d'énergie.

Pour les utilisateurs d'internet, le site www.energie-info.fr est à votre disposition. Il vous informera sur la liste actuelle des fournisseurs disponibles dans notre commune. La date d'installation du compteur sera définie, en concertation avec votre chauffagiste, lors de la prise de contact avec le fournisseur que vous aurez choisi.

Pour les personnes ne possédant pas internet, veuillez appeler le **0 810 112 212**.

Pour gagner du temps munissez-vous de votre numéro PCE (Point de Comptage Estimatif) figurant sur le courrier de confirmation DSP qui vous a été transmis.

Vos interlocuteurs commerciaux GRDF restent bien sûr à votre disposition.

Muriel MAQUIN 03 89 46 75 90 - Christian COLIN 03 89 46 76 23

INFO HERRLI'ADOS

**Dès le 4 janvier 2012,
COURS DE HIP HOP
destinés aux jeunes âgés de 11 à 15 ans.**

**TOUS LES MERCREDIS
de 17 h 30 à 18 h 30
SALLE DE DANSE de HERRLISHEIM
(Au dessus du Gymnase)
Renseignements au 06 10 11 26 64**





Les Grands Anniversaires du mois de Janvier 2012

SCHMITT Eugène né le 01/01/1930

MASCHINOT née Geneviève PARMENTIER le 03/01/1927

HERTZ Constant né le 04/01/1925

BANNWARTH Gilbert né le 04/01/1935

KEITER Edmond né le 05/01/1930

ZOLLER-LOISON Louis né le 05/01/1937

FRUH Gérard né le 06/01/1928

GREINER née Gabrielle BUSCHECK le 07/01/1929

BAUER née Bernadette THOMANN le 09/01/1929

KAMMERER née Thérèse RENNIE le 09/01/1938

HURST née Marie-Louise MARTIN le 13/01/1932

STAHL née Alphonsine JUNG le 14/01/1932

HERTZOG née Robertine STRUSS le 15/01/1930

VAN ROYEN Georges né le 18/01/1934

GLEE Raymond né le 18/01/1937

SCHIRRER Jean Paul né le 20/01/1934

KIBLER Lucien né le 21/01/1932

WURGES née Marie Louise GELER le 26/01/1932

BRETZ Gaston né le 29/01/1938



Naissance



Antoine

né le 23 novembre 2011
fils de Francisca et Claude Pinel



CREMATION DES SAPINS

SAMEDI 14 JANVIER 2012
A PARTIR DE 17 h 30

PARKING DE LA LAUCH
A HERRLISHEIM

VENEZ NOMBREUX APPORTER
VOTRE SAPIN !

*Dans le dialecte alsacien, le mois de janvier porte aussi le nom de « Issmonet » (mois de la glace) et de « Schneemonet » (mois de la neige). Pour réchauffer cette atmosphère hivernale, l'association **FRESCH'N CO** vous invite **gratuitement** à un grand feu de joie alimenté par vos sapins de Noël.*

Cortège avec les personnages de Noël

- * Petit cadeau aux enfants qui apporteront leur sapin.*
- * Boissons chaudes et petite restauration.*
- * Jeu de Lumières & Animation musicale*

